

Ecole maternelle Jeanne Lecourt
37150 BLERE

Compte rendu du conseil d'école du 24 juin 2008

Présents :

Mmes : Bourliataux, Carré, Martin, Monteiro, Pelletier, Papin, , enseignantes
Mmes et M. : Fortin, Jarry, Denis, Thireau, Pottier, Pollet, Robin, Leclerc, parents d'élèves
Mme Dufraisse, adjointe au maire, Mme Baby, membre de la commission des affaires scolaires
Mme Maechler, DDEN
Mmes, Blanchard, Carrasco, Dupont , Girault, Courtin, Delalay, ATSEM

Absents : M.Casrouge, Mme Loiseau , Mme Auger, Mme Palisseau., parents
Mme De Villars, ATSEM
M. Legrand psychologue scolaire.

Présentation de l'équipe pédagogique de la prochaine rentrée :

Côté enseignant pas de changement, Mmes Papin et Pelletier : classes des petits, Mmes Martin et Carré : classes des moyens, Mmes Bourliataux et Monteiro : classes des grands.

Côté ATSEM nous avons eu deux départs à la retraite cette année, Mmes Da Silva et Choinière, une seule remplacée puisque nous avons eu une fermeture de classe à la rentrée. Nous avons donc accueilli en cours d'année Mme Delalay.

Nous déplorons que cette dame, qui faisait avant d'être dans notre école, la surveillance du restaurant scolaire et l'accompagnement des élèves au car matin et soir n'est pas été remplacée pour le car, nous perdons donc 1h30 de travail d'ATSEM chaque jour à deux moments très importants dans la vie de la classe.

Nous réitérons notre demande de poste complet d'ATSEM sur l'école.

Côté EVS et AVS, nous perdons Mme Bronders dont le poste (20h) dépendait de la présence dans l'école d'un enfant en situation de handicap, mais qui intervenait pour la moitié de son temps de présence auprès d'autres enfants. En ce qui concerne le poste d'EVS d'aide à la direction occupé par Melle Gallois, le poste est reconduit.

Nouveaux programmes :

Pour remplacer les programmes de 2002, qui nous convenaient très bien et dont les résultats n'ont pas pu être évalués (il faut 8 années pour qu'une classe d'âge parcourt l'école primaire de la petite section au CM2), le ministère de l'éducation nationale a fait une proposition de nouveaux programmes en février 2008, nous avons été consultés (une demi journée de travail a été accordée à cette consultation), au regard des résultats de cette consultation nationale des modifications ont été apportées (supprimé : « *les enfants terminent l'école maternelle en ayant compris le principe alphabétique, correspondance entre les sons que l'on entend et les lettres qui les écrivent* », supprimé : « *des situations d'apprentissage qui s'apparentent en grande section à des situations d'entraînement...* »)

Aide personnalisée et calendrier scolaire 2008/2009 :

La durée de la semaine scolaire est fixée à 24 h d'enseignement pour tous (6h par jour sur 4 jours) les élèves rencontrant des difficultés d'apprentissage pourront bénéficier de 2 h d'aide personnalisée. (chaque parent a reçu une information du Ministère de l'Education Nationale expliquant cette réforme)
Nous faisons la proposition que ces 2 h se déroulent le mardi et le jeudi de 16h30 à 17h30.
La rentrée des élèves aura lieu le 2 septembre.

Le point sur les projets d'école présentés au premier conseil d'école :
Chaque projet a été réalisé :

-développer le goût de lire : bibliothèque, lecture GS/CM1, décloisonnement GS/CP
-développer la culture scientifique :3 périodes de manipulation, de recherche, toutes relatées dans le cahier d'expériences des enfants
-aider les enfants en difficulté : 2 enfants de GS ont été pris en charge par le réseau d'aide en complément du soutien apporté aux moyens et aux grands par Mme Pelletier l'après midi pendant la sieste des petits (26 enfants au rythme d'une demi-heure par semaine)
- projet prévention : nouveau projet autour de : apprendre à porter secours, les risques de la rue, les accidents domestiques et le tri sélectif ; avec en point fort pour les grandes sections la visite de la caserne et pour tous les enfants, un circuit de prévention routière installé sur le plateau de l'école élémentaire.
-projet informatique : sans moyens supplémentaires : création du site internet de l'école et informatisation de la bibliothèque.

-sorties scolaires : le Zoo de Beauval pour les petits, la ferme pédagogique à Beaumont pour les moyens et l'entreprise de construction d'instruments de musique pour les grands à Ligueil.

-des évaluations individuelles ont eu lieu en février et en juin, les parents ont été informés des résultats de leur enfant, les enseignants sont disponibles pour analyser ces résultats.

Santé scolaire :

Visite des petits par l'orthoptiste, quelques visites ciblées pour les moyennes et grandes sections.

Budget de l'école :

Budget fonctionnement pour l'année civile 2008 : il est de 38,80 E par enfant pour les fournitures scolaires, de 540 E pour la bibliothèque, de 3820 E pour Noël (spectacle, goûter, jouets) et de 1995 E pour les transports. Soit une augmentation de 1,5 % alors que les produits de papeterie ont augmentés de 15%, sans parler des transports scolaires (le budget alloué n'a pas permis de financer le déplacement au cinéma à Amboise pour les moyens et les grands et les déplacements de fin d'année pour les 6 classes: le zoo de Beauval, l'entreprise de construction d'instruments de musique à Ligueil et la ferme de Beaumont, la coopérative a dû participer à la hauteur de 432 E) .

Ce budget est complété par un budget investissement en fonction des besoins, des projets. Il est présenté l'année précédente (avant décembre 2007, ce que nous avons fait) et il est soumis au vote du budget (début 2008). Nous avons présenté notre projet d'investissement en matériel informatique au premier conseil d'école (budget de 4690 E) nous avons obtenu un seul poste pour le bureau.

La coopérative est un élément important de financement des activités de l'école (sorties, jeux de cour, cuisine, jardinage...). Les recettes proviennent des cotisations, de la vente des photos et de dons de l'association de parents d'élèves. Nous remercions les familles de leur participation.

Demande de travaux :

Nous avons dans l'école deux salles d'eau au rez de chaussée très anciennes, un diagnostique pourrait être envisagé.

Beaucoup de personne venant à l'école et n'habitant pas Bléré se plaignent de l'absence de signalétique et errent longtemps autour de l'école et des sens interdits avant de trouver l'entrée.

Questions diverses :

Utilisation de salles de l'école par le Centre de Loisirs pendant les vacances. Une convention doit être signée.

Mme Dufraisse , adjointe et M. Philipeau, responsable des services techniques viendront à l'école rencontrer la directrice pour faire un état des lieux et envisager les travaux pour les vacances.